

INTEMPÉRIES
Des dégâts matériels enregistrés dans plusieurs wilayas
P3

CAN 2026

Les "Verts" en quarts de finale



Il a fallu attendre la 119 minutes de la grande explication entre les Fennecs et les Léopards pour que la victoire se dessine enfin par le virevoltant attaquant Adel Boulbina, rentré quelque minutes plutôt. Ce match Algérie-République démocratique du Congo a été très disputé, assez physique et surtout très stressant pour les sup-

porters algériens qui ont suivi sur les nerfs cette belle affiche des huitièmes de finale. Un but foudroyant et ô combien important du jeune prodige Boulbina a suffi au bonheur des algériens, envoyant ainsi les Verts en quart de finale où ils croiseront, encore une fois, le fer avec les Aigles du Nigéria.

LE PROJET DU CODE DE LA ROUTE AU CONSEIL DE LA NATION

Le gouvernement insiste sur la prévention et la responsabilité partagée

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Redha Kouninef condamné à dix ans de prison ferme

P3

VIOLATIONS DU CESSEZ-LE-FEU À GAZA

Frappes, blessés et effondrements de bâtiments

P11

NAFTAL

Début de la commercialisation des pneus poids lourd de la marque "Continental"

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers "Naftal" a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement de la commercialisation des pneus poids lourd de la marque "Continental". L'entreprise a ajouté que les pneus poids lourd de la marque "Continental" sont « reconnus pour leur grande qualité et leurs performances élevées, et proposés à des prix très raisonnables ». À ce propos, la société « Naftal » a confirmé que « tous les prix et les points de vente sont disponibles sur l'application Naftal Services ».

R.N

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Préparation du lancement officiel du guichet unique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a tenu une réunion de coordination avec les directeurs de plusieurs établissements universitaires, consacrée à la préparation du lancement officiel du guichet unique et au débat des questions pédagogiques et de recherche, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette réunion de coordination tenue, lundi soir, a réuni les cadres du ministère, les présidents des conférences régionales des universités (centre, ouest, est), et les directeurs de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, du Centre de développement des technologies avancées (CDTA) et de l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET), a précisé la même source. La réunion a également regroupé par visioconférence, les recteurs de l'Université des Sciences et Technologies Houari Boumediene (USTHB), de l'Université de Constantine 3 et de l'Université de Tlemcen Abou Bekr Belkaid.

R.N

LES ESSAIS TECHNIQUES PRÉLIMINAIRES LANCÉS

Les essais techniques préliminaires lancés

Les essais techniques préliminaires sur la ligne ferroviaire minière ouest, reliant Bechar, Tindouf et Gara Djebilet, ont débuté, hier, à l'aide d'une locomotive spécialement équipée pour le transport de passagers, a annoncé l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Le Directeur général de l'ANESRIF, Azzedine Fridi, accompagné des cadres centraux de l'agence, des responsables du projet, ainsi que des représentants des entreprises et sociétés publiques et du partenaire chinois impliqués dans la réalisation de cette im-

INTEMPÉRIES

Des dégâts matériels enregistrés dans plusieurs wilayas

Les fortes pluies accompagnées de vents violents ont notamment touché les wilayas d'Alger, Tipaza, Mostaganem, Mascara, Bouira et Tizi Ouzou, mobilisant les unités de la Protection civile pour de nombreuses interventions.

Les intempéries enregistrées au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du nord du pays n'ont pas été sans conséquences. D'importants dégâts matériels ont été enregistrés dans plusieurs wilayas, sans toutefois faire de victimes, a indiqué la direction générale de la Protection civile (DGPC), dans un communiqué rendu public hier. Les fortes pluies accompagnées de vents violents ont notamment touché les wilayas d'Alger, Tipaza, Mostaganem, Mascara, Bouira et Tizi Ouzou, mobilisant les unités de la Protection civile pour de nombreuses interventions. À Alger, les services de secours sont intervenus suite à des chutes d'arbres provoquées par les rafales de vent. Deux véhicules ont été endommagés, l'un à la cité des 504 logements dans la commune de Gué de Constantine, l'autre à la cité Oued Tarfa dans la commune de Draria. Par ailleurs, un panneau publicitaire s'est effondré sur des câbles électriques à la rue Hassan Badi, dans la commune d'El Harrach. Aucun blessé n'a été signalé. Un glissement partiel de terrain a également été enregistré dans la commune de Bologhine, sans causer de dégâts.



Dans la wilaya de Mostaganem, les vents violents ont entraîné la chute de troncs d'arbres ainsi que de câbles électriques au centre-ville des communes de Mostaganem et de Mezagrane, perturbant temporairement la circulation et l'alimentation électrique dans certains quartiers. À Tipaza, un tronçon d'arbre est tombé sur un véhicule léger à la cité El Kares, dans la commune de Koléa. Là encore, aucun blessé n'est à déplorer, selon la Protection civile. Les intempéries ont également

eu un impact notable sur le trafic routier dans les wilayas de Mascara, Tizi Ouzou et Bouira. À Mascara, la route nationale RN 17 reliant les communes de Hacinne et d'El Mohammedia a été coupée à la circulation au point kilométrique 54, en raison de la montée des eaux. À Tizi Ouzou, la route nationale RN 33 reliant cette wilaya à celle de Bouira a été fermée à la circulation à hauteur du lieu-dit Assouel, dans la commune d'Aït Boumahdi, à cause de l'accumulation de neige. La même route a également été

coupée dans la commune d'El Asnam, zone Assouel, dans la wilaya de Bouira. La DGPC a appelé les citoyens à la vigilance, notamment lors des déplacements, et rappelle l'importance de respecter les consignes de sécurité face aux conditions météorologiques difficiles. Les unités de la Protection civile demeurent mobilisées pour intervenir en cas de besoin et assurer la sécurité des personnes et des biens.

Synthèse : Ali.C

AGENCE NATIONALE DES BARRAGES ET DES TRANSFERTS

Cinq nouveaux barrages entrent bientôt en exploitation

Cinq nouveaux barrages viennent s'ajouter aux 81 déjà existants en Algérie, dont celui de Khenchela, qui « sera mis en eau dans quelques jours », a indiqué Mme Nadia Ouchar, directrice centrale à l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), lors de son passage hier à l'émission L'invité du jour de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. Elle a précisé que l'apport de ces cinq nouveaux barrages devraient atteindre les 300 millions de mètres cubes. Il est à noter que le taux de remplissage des barrages a connu en 2025 un léger recul passant de près de 35% à 33,82% actuellement, sa-

chant que les volumes fluctuent au cours de l'année en fonction de la consommation et des apports. En 2024, le taux était de près de 40%. Mme Ouchar a fait remarquer que les apports pluviométriques qui se produisent simultanément en ce moment sur plusieurs wilayas du pays, notamment en neige, sont de bonne augure et apportent l'espoir d'un taux de remplissage plus important. « Il faudrait cependant des précipitations pendant au moins dix jours », a-t-elle affirmé. Concernant les cinq nouveaux barrages, elle a assuré qu'il s'agit de celui de Djedra dans la wilaya de Souk Ahras, déjà mis en eau, des deux

barrages dans la wilaya de Tizi Ouzou (Sidi Khelifa et Souk Telata), du barrage de Lzereg dans la wilaya de Khenchela et celui de Bouhdid à Annaba, « qui n'est pas un barrage de stockage mais plutôt de la protection de la ville des crues et inondations », ajoutant que d'autres projets de barrages sont à venir, en application de la stratégie nationale pour la sécurité hydrique. Selon elle, « une quarantaine d'études sont au niveau de l'ANBT et au ministère dans la perspective d'augmenter nos réserves d'eau à 1 milliard de mètres cubes ».

Source : Radio algérienne

R.N

LE PROJET DU CODE DE LA ROUTE AU CONSEIL DE LA NATION

Le gouvernement insiste sur la prévention et la responsabilité partagée

Les accidents de la route continuent de faire de lourdes victimes en Algérie. Deux graves accidents de la circulation survenus hier mercredi ont fait au total 54 blessés dans les wilayas d'El Meghaïer et de Batna, illustrant une nouvelle fois l'ampleur du drame routier que connaît le pays.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Saïoud, a présenté hier mardi devant la Commission de l'équipement et du développement local au Conseil de la nation le projet révisé du Code de la route, qu'il a qualifié de reflet d'une « vision politique claire », fondée sur la prévention et la responsabilisation de tous les acteurs impliqués dans les accidents de la circulation. La ministre des Relations avec le Parlement, Mme Najiba Djilali, était également présente.

Lors de son exposé, M. Saïoud a rappelé que la sécurité des citoyens est une priorité pour le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et constitue un engagement fort de l'État envers la population. Selon lui, le texte adopte « une approche globale et intégrée » visant à mobiliser l'ensemble des acteurs, chacun dans son domaine de compétence, afin d'assurer un système de circulation sûr et durable.

Le ministre a souligné que, pour la première fois, le Code de la route répartit clairement les responsabilités entre toutes les parties impliquées dans les accidents, et pas seulement le conducteur, tout en introduisant des mesures préventives obligatoires pour garantir la sécurité des véhicules et des routes. Le texte encourage également la culture du signalement des comportements dangereux et implique la société civile dans la promotion de la sécurité routière.

Cette présentation intervient dans un contexte sensible : l'avant-projet avait suscité



des débats publics et des critiques, certains estimant qu'il pourrait pénaliser de manière excessive les citoyens. En réponse à ces inquiétudes, le Parlement a pris l'initiative de créer une commission paritaire chargée d'examiner le texte en profondeur, d'étudier les observations de la société civile et de proposer des ajustements pour mieux concilier sécurité routière et acceptabilité sociale.

Le projet prévoit également l'instauration

d'une journée nationale de la sécurité routière et la création d'un prix du président de la République pour récompenser les initiatives contribuant à la sécurité sur les routes. Les travaux de la Commission de l'équipement et du développement local se poursuivent sous la présidence de M. Yahia Charef, dans l'objectif d'aboutir à un texte final équilibré et largement consensuel.

R.N

FRONT SOCIAL

Le MSP plaide pour des réformes graduelles et responsables

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a appelé à une révision « calme et responsable » du Code de la route dans sa version actuelle, estimant que son application doit tenir compte de la dimension sociale et de la capacité réelle des citoyens à s'y conformer. Dans un contexte marqué par des tensions et des protestations, le mouvement met en garde contre le risque de voir les sanctions et les amendes se transformer d'outils de dissuasion en facteurs de crispation sociale. Dans un communiqué, le MSP a insisté sur la nécessité d'ouvrir un large débat national associant les différentes parties concernées, afin d'examiner les revendications des protestataires et des personnes affectées par certaines mesures récentes. Le mouvement plaide pour des solutions rationnelles et équilibrées, conciliant la prise en compte des re-

vendications légitimes avec les impératifs de stabilité nationale.

Abordant la question des récentes hausses des prix des carburants, le MSP a appelé à leur réexamen, soulignant leur impact direct sur le coût de la vie et sur de nombreux secteurs économiques. Dans un contexte économique difficile, ces augmentations risquent, selon le mouvement, d'aggraver la pression sur le pouvoir d'achat des citoyens.

Le MSP préconise une approche réformatrice progressive, visant à garantir le respect de la loi tout en préservant la capacité financière des ménages. Il appelle également les pouvoirs publics à orienter leurs efforts vers le traitement des causes profondes de la situation sociale, notamment à travers l'amélioration des revenus, la maîtrise des prix et le renforcement de la confiance dans les poli-

tiques publiques.

Estimant que la stabilité sociale est une responsabilité collective, le MSP affirme qu'elle ne peut être assurée sans un dialogue ouvert, inclusif et transparent, loin des solutions unilatérales ou strictement administratives. Le mouvement réaffirme enfin son attachement à la réforme pacifique et à la responsabilité nationale, se disant déterminé à rester une voix de modération, de défense de l'État de droit et de la justice sociale.

Dans ce cadre, le MSP appelle à l'ouverture d'un dialogue national sérieux et global avec l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux, afin d'aborder les priorités de la réforme et de revoir les projets de loi ayant un impact direct sur la vie des citoyens.

R.N

LE PPI RECONDUIT POUR 2026

L'ABEF précise les règles pour les importateurs

L'Algérie renforce une nouvelle fois son encadrement des importations. Cette fois-ci, des clarifications ont été apportées concernant les modalités d'application du Programme prévisionnel d'importation (PPI), instauré le 8 juillet dernier.

Ces précisions ont été communiquées le lundi 5 janvier par l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) et portent principalement sur les règles de domiciliation bancaire des opérations d'importation.

Le PPI a été mis en œuvre par le ministère du Commerce extérieur, dirigé par Kamel Rezig, à partir du 8 juillet pour le second semestre 2025, avant d'être reconduit en décembre pour les premiers mois de 2026.

Obligatoire pour la domiciliation bancaire et le dédouanement des marchandises importées, ce dispositif vise officiellement à lutter contre la fraude, à encourager la production nationale et à réduire la facture des importations, dans un contexte marqué par la baisse des prix du pétrole. Dans une note datée du 5 janvier 2025 et adressée aux directeurs généraux des banques et établissements financiers, l'ABEF a relayé deux clarifications émanant du ministère du Commerce extérieur.

La première concerne les opérations d'importation réalisées par remise documentaire et domiciliées avant le 1er juillet 2025, lesquelles ne sont pas soumises au Programme prévisionnel d'importation. La seconde précision s'adresse aux opérateurs économiques ayant obtenu un PPI durant le second semestre 2025, mais dont les opérations d'importation n'avaient pas encore été domiciliées alors que les marchandises avaient été expédiées avant le 31 décembre 2025. Dans ce cas, la domiciliation bancaire demeure possible, à condition que le titre de transport en fasse foi, a précisé l'ABEF aux responsables bancaires.

avertissements des autorités algériennes. La déchéance pourrait également s'appliquer à toute personne travaillant pour des entités militaires ou de sécurités étrangères, ou leur apportant assistance au détriment des intérêts de l'État algérien, ainsi qu'à celles coopérant avec des États ou des entités hostiles, ou actives au sein de groupes ou d'organisations terroristes ou subversives à l'étranger.

À l'exception des activités liées aux groupes terroristes ou subversifs, l'ensemble des faits mentionnés pourrait entraîner la déchéance de la nationalité même s'ils sont commis sur le territoire national. Les personnes impliquées dans des actes de coopération avec des États ou des entités militaires hostiles disposeraient, selon le texte, d'un délai de 60 jours pour se conformer aux avertissements du gouvernement algérien. Pour rappel, l'introduction de la déchéance de la nationalité algérienne d'origine avait déjà été envisagée par le gouvernement en février 2021, avant que le projet ne soit finalement abandonné.

R.N

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Redha Kounef condamné à dix ans de prison ferme

Le tribunal du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed a prononcé, mardi 6 janvier, les peines les plus sévères à l'encontre de l'homme d'affaires Redha Kounef et de ses coaccusés, poursuivis pour des faits de blanchiment d'argent et de dissimulation de produits criminels. Les peines ont atteint jusqu'à dix ans de prison ferme, assorties de la confiscation de l'ensemble des biens saisis.

Dans le détail, le juge de la deuxième section du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed a condamné Redha Kounef ainsi que son gendre, identifié par les

initiales « N. M. », à dix ans de prison ferme et à une amende de huit millions de dinars algériens chacun, tout en confirmant et maintenant le mandat d'arrêt émis à leur encontre.

Par ailleurs, le tribunal a condamné un autre gendre de Redha Kounef, l'accusé « N. Abdelaziz », à quatre ans de prison ferme et à une amende de huit millions de dinars algériens, avec confiscation de l'ensemble des biens et avoirs saisis. La juridiction a également ordonné à Redha Kounef de verser 30 millions de dinars algériens, et à son gendre et à son fils de

verser chacun 10 millions de dinars algériens, à titre de dédommagement pour les pertes subies par le Trésor public.

Il est à rappeler que le procureur de la République près la deuxième section du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed avait requis, le 23 décembre dernier, les peines maximales à l'encontre de Redha Kounef et de ses coaccusés pour des faits de blanchiment d'argent et de dissimulation de revenus criminels, allant jusqu'à dix ans de prison ferme avec confiscation de tous les biens saisis. Le Trésor public avait, de son côté, réclamé

des indemnités estimées à 500 milliards de centimes pour les préjudices subis.

Dans ce cadre, le représentant du ministère public avait requis une peine de dix ans de prison ferme et une amende de huit millions de dinars algériens à l'encontre de Redha Kounef et de ses deux gendres, identifiés par les initiales « N. A. » et « N. M. », avec confirmation du mandat d'arrêt international contre ce dernier et la confiscation de l'ensemble des biens saisis.

R.N

BANQUE D'ALGÉRIE

Le Gouverneur par intérim prend ses fonctions

M. Mouatassem Boudiaf a pris lundi ses fonctions de Gouverneur par intérim de la Banque d'Algérie, à la suite de sa nomination dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué de cette institution bancaire. La cérémonie de passation s'est déroulée dimanche au siège social de la Banque d'Algérie entre M. Boudiaf et son prédécesseur, Salah Eddine Taleb, en présence des hauts responsables de l'institution, a précisé la même source. Avant sa nomination à la tête de la Banque d'Algérie, Mouatassem Boudiaf a occupé le poste de vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, a-t-on rappelé.

R.E

TUNISIE

Le taux d'inflation recule à 5,3% en 2025

Le taux d'inflation en Tunisie a reculé en 2025 pour s'établir à 5,3%, contre 7% en 2024, selon les données publiées lundi par l'Institut tunisien des statistiques (INS). Au mois de décembre dernier, le taux d'inflation s'est stabilisé à 4,9%, par rapport au mois précédent (5%), d'après l'Indice des prix à la consommation pour décembre 2025, publié par l'INS. Cette stabilité s'explique par l'accélération du rythme d'évolution des prix du groupe "Alimentation" (6,1% en décembre 2025 contre 5,8% en novembre 2025) et par le ralentissement du rythme d'évolution des prix du groupe "Services de restauration, cafés et hôtels" (6% en décembre contre 6,2% en novembre 2025).

En glissement annuel, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 6,1%, en raison principalement de la hausse des prix de la viande, du poisson frais et des fruits et légumes, alors que les prix des huiles alimentaires ont baissé de 14,8%. Sur un an, les prix des produits manufacturés ont connu, quant à eux, une augmentation de 4,9% en raison de la hausse des prix des produits de l'habillement, chaussures et d'entretien courant du foyer. Pour les services, la hausse des prix est de 3,9% sur un an, principalement due à l'augmentation des prix des services d'hébergement.

R.E

AMÉLIORATION DU CLIMAT D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Les efforts de l'Etat mis en exergue

Le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, a indiqué, lors d'une audition, lundi, devant la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à l'amélioration du climat d'investissement, que les pouvoirs publics ont mis en place, au cours des dernières années, toutes les mesures juridiques et garanties nécessaires à l'amélioration du climat d'investissement, dans le cadre d'une stratégie nationale visant à diversifier l'économie et à augmenter le produit intérieur brut (PIB). Il a précisé que l'Algérie s'emploie à créer un climat encourageant les détenteurs de capitaux, nationaux et étrangers, à concrétiser des projets

d'investissement créateurs de richesse et d'emplois, répondant aux «objectifs stratégiques de l'Etat», qui reposent sur «la diversification de la base productive, la substitution des importations par la production nationale, la hausse des exportations et l'augmentation du PIB». Le ministre a souligné, dans ce sens, que «la création d'un écosystème favorable à l'investissement requiert des mesures et des garanties reconnues à l'échelle internationale, à même de rassurer les investisseurs», expliquant que «le système juridique national s'y est attelé suivant une vision globale et intégrée». Il a, à cet égard, rappelé l'importance de la loi sur l'investissement, qui prévoit, «un ensemble de garanties et d'incitations visant à gagner la confiance des in-

vestisseurs et à garantir la pérennité de leurs activités en toute sérénité», citant tout particulièrement la consécration des principes de transparence, de la liberté d'investir, de l'égalité entre opérateurs, de la protection contre les changements législatifs, de la liberté de transférer des capitaux pour les investisseurs étrangers et de la protection des droits de propriété intellectuelle. Il a également rappelé que plusieurs avantages avaient été introduits pour certaines filières industrielles, à travers des textes incitatifs, notamment en faveur de l'industrie automobile, des opérateurs exerçant des activités de production d'équipements électroniques et électroménagers et des sociétés de sous-traitance. Le ministre a, par ailleurs, mis en exergue «les

profondes réformes juridiques dans le domaine du foncier destiné à l'investissement en Algérie, à travers la promulgation de la loi 23-17 du 15 novembre 2023 et de ses textes d'application». Dans le cadre de cette nouvelle loi, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) est la seule habilitée à octroyer le foncier, a expliqué le ministre, rappelant, par là même, l'adoption de la numérisation comme outil transparent et moderne pour les offres et les demandes de foncier, et la création de trois agences foncières spécialisées, chargées de mettre à la disposition de l'AAPI le foncier industriel, touristique et urbain, destinés à accueillir les projets d'investissement.

R.E

VOLAILLES

L'ONAB veut stabiliser les prix

Les aviculteurs bénéficieront de poussins à des prix subventionnés (80 DA le poussin âgé d'un jour), et de quantités suffisantes d'aliments nécessaires à l'élevage, tout en s'engageant à vendre leur production en poulets à l'ONAB à un prix fixé à 280 DA/KG.



L'Office national des aliments de bétail (ONAB), filiale du groupe agroalimentaire AGROLOG, a signé, lundi à Alger, une convention de partenariat avec la Fédération nationale des aviculteurs visant à garantir l'approvisionnement régulier des marchés, notamment en poussins et en aliments, à des prix subventionnés. La convention a été signée entre le DG de l'ONAB, Lamri Hamitouche, et le président de la Fédération nationale des aviculteurs, Ali Benchaïba, au siège du groupe AGROLOG, en présence de son PDG, Mohamed Batraoui. En vertu de cette convention, les aviculteurs bénéficieront de poussins à des prix subventionnés (80 DA le poussin âgé d'un jour), et de quantités suffisantes d'aliments nécessaires à l'élevage, tout en s'engageant à vendre leur production en poulets à l'ONAB à un prix fixé à 280 DA/KG. Quant aux aviculteurs disposant de leurs propres unités de production d'aliments, ils seront approvisionnés en

quantités nécessaires de matières premières, notamment en maïs et en soja, selon les besoins de production, conformément aux explications fournies lors de la cérémonie de signature. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la signature, M. Batraoui a souligné que cette convention, d'une durée d'une année, s'inscrit dans le cadre de «la stratégie des pouvoirs publics visant le soutien durable de la filière avicole, la lutte contre la spéculation, et la protection du pouvoir d'achat du citoyen». Cette mesure s'inscrit dans une série de «dispositions d'urgence prises en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché national à des prix raisonnables», notamment «au regard des perturbations enregistrées dans l'approvisionnement en certaines matières premières, telles que le maïs», a-t-il précisé. A ce propos, le responsable a tenu à rassurer que le maïs est actuellement disponible au niveau de l'ONAB à un prix fixé à

4250 DA/q, rappelant que les aliments destinés à l'élevage avicole sont mis à la disposition des professionnels à des prix encadrés, conformément aux mesures adoptées dans ce cadre. L'approvisionnement des éleveurs en poussins, dans le cadre de cette nouvelle convention, a débuté hier, en vue de garantir la stabilité des prix des viandes blanches durant le mois de Ramadhan prochain, a-t-il ajouté. De son côté, M. Benchaïba a mis en valeur cette convention qui permettra d'assurer la disponibilité des matières premières nécessaires tout au long de l'année, garantissant ainsi la stabilité de l'activité de la filière avicole, ce qui se répercutera sur la disponibilité de la production en quantités suffisantes et sur les prix qui ne dépasseront pas, selon lui, 350 DA/kg durant le mois de Ramadhan.

Synthèse : S.A.K

FILIÈRE OLÉICOLE

La production d'huile d'olive devrait dépasser les 150 000 tonnes

La filière oléicole algérienne connaît cette année une campagne exceptionnelle, qualifiée d'inédite depuis l'indépendance du pays. Les rendements sont en nette hausse, aussi bien pour l'olive de table que pour l'olive destinée à la production d'huile, ce qui laisse présager une saison particulièrement abondante. Intervenant sur la Chaine 3 de la Radio algérienne, Mohamed Belasla, président du Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole (CNIFO), a confirmé l'importance de cette campagne. «La production d'olives de table devrait atteindre environ 300 000 tonnes, un niveau rarement observé auparavant. Cette performance remarquable concerne l'ensemble des régions

productrices et reflète les efforts consentis ces dernières années pour le développement de la filière », s'est-il réjoui. En ce qui concerne l'huile d'olive, il a indiqué que « la campagne pourrait se prolonger au-delà du mois de février, en raison de l'importance des volumes à traiter. La production nationale d'huile d'olive devrait ainsi dépasser les 150 000 tonnes, confirmant la dynamique positive du secteur ». La campagne pourrait se prolonger au-delà du mois de février, en raison de l'importance des volumes à traiter. Selon lui, « cette forte production a également un impact direct sur les prix », affirmant que comparativement à l'année précédente, une baisse significative

est déjà observée. « Actuellement, le prix de l'huile d'olive vierge courante se situe entre 800 et 850 dinars le litre. Quant aux huiles vierge et vierge extra, les transformateurs n'ont pas encore officiellement lancé leurs prix sur le marché, mais les premières estimations font état d'une baisse pouvant atteindre près de 30 % par rapport à la saison précédente », a indiqué M. Belasla. Cette campagne exceptionnelle constitue une opportunité majeure pour la filière oléicole nationale, tant sur le plan économique que pour la disponibilité du produit sur le marché local, avec des perspectives encourageantes pour les producteurs comme pour les consommateurs. Source : Radio Algérienne



TOUGGOURT

Des projets prometteurs renforcent le tissu industriel de la wilaya



Des projets d'investissement prometteurs sont lancés dans la wilaya de Tougourt et sont susceptibles d'y renforcer le tissu industriel et économique, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Parmi ces projets, lancés en réalisation dernièrement, le plus en vue est celui de la fabrication de pneumatiques pour véhicules lourds et légers, avec une capacité de production annuelle de plus de cinq (5) millions d'unités.

Projeté dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois, pour un coût de 27 milliards DA, ce

projet offrira une capacité de production annuelle de deux (2) millions de pneus pour véhicules lourds et trois (3) millions d'unités pour véhicules légers, a-t-on précisé.

Une assiette foncière de 20 hectares, dans la zone industrielle de Témacine, a été réservée à ce projet appelé à générer plus de 1.700 emplois à son entrée en phase de production.

Parmi les autres projets d'investissement, un complexe touristique de 600 lits devant créer 370 emplois, un complexe industriel de fabrication de pylônes d'électricité en béton, ainsi qu'un

projet d'unité de fabrication de pièces de rechange automobiles, d'une capacité de production de 1.000 unités/an.

Dans le cadre de l'encouragement de l'investissement productif dans la wilaya, douze (12) projets ont bénéficié de facilitations et de levée de contraintes, de sorte à renforcer le tissu industriel de la wilaya qui recense actuellement plus de 2.200 petites et moyennes entreprises, opérant dans divers segments, dont l'agro-alimentaire, l'énergie, les hydrocarbures, la métallurgie et les services, selon la même source.

AÏN TEMOUCHENT

Mise en service de 13 nouveaux bateaux de pêche

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la wilaya d'Aïn Temouchent s'est renforcé avec la mise en service de 13 nouveaux bateaux de pêche, au cours de l'année en cours, a indiqué, mardi, le directeur de wilaya du secteur, Houari Kouicem.

Ces nouveaux bateaux ont été construits par des compétences algériennes et réalisés dans différentes tailles, conformément aux normes modernes, a précisé le même responsable.

Les bateaux entrés en service au niveau des ports de Bouzedjar et de Beni Saf permettent la création de plus de 130 emplois directs, en plus d'un nombre d'emplois indirects, selon M. Kouicem.

Ces unités contribuent également à l'augmentation de la production halieutique de la filière pêche, qui s'élève actuellement à une moyenne d'environ 11 tonnes par an. La wilaya d'Aïn Temouchent figure parmi les principales wilayas leaders au niveau national en matière de production halieutique, a ajouté le même responsable.

Le nombre total des unités de pêche maritime atteint 454 navires de différentes tailles et catégories, opérant dans les ports de Beni Saf et de Bouzedjar, tandis que le secteur recense actuellement 6.685 marins-pêcheurs exerçant l'activité de pêche maritime, a-t-on indiqué.

IN-GUEZZAM (RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE)

La Sonelgaz poursuit sa campagne de sensibilisation

Une campagne de sensibilisation aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone se poursuit dans la wilaya d'In-Guezzam, à l'occasion de la saison hivernale, a-t-on appris mardi de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Ciblant toutes les franges de la population, cette campagne comprend, outre les portes-ouvertes organisées au niveau de l'agence commerciale de l'entreprise, des actions de sensibilisation dans les établissements éducatifs, les centres de formation professionnelle, les mosquées et les écoles coraniques, avec la contribution du mouvement associatif dans la wilaya.

Les services de la Sonelgaz ont également indiqué avoir installé un total de 8.560 détecteurs de monoxyde de carbone dans les foyers à travers les communes d'In-Guezzam et Tinzouatine, afin de réduire les risques, parfois mortels, liés à ce "tueur silencieux".

Ils ont, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité de veiller à une bonne aération des habitations et d'assurer un entretien régulier des installations et des appareils à gaz.

ROUTE DE SIDI EL BACHIR (ORAN)

Réception du premier tronçon du dédoublement fin décembre

La réception du premier tronçon du dédoublement de la route de Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir (Oran), est prévue pour la fin du mois de décembre en cours, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Le wali d'Oran, Brahim Ouchène, a inspecté, lundi soir, le projet de cette route à double voie, s'étendant sur une longueur totale d'environ 2,4 km, qui reliera les quatrième et cinquième périphériques. Lors des explications fournies sur place, le wali a insisté sur la nécessité d'achever le premier tronçon du projet, long de 1,4 km, et de le livrer au plus tard à la fin du mois de décembre en cours.

Dès sa mise en service, cette route permettra de désengorger la circulation dans le quartier de Sidi El Bachir, qui connaît une forte congestion, notamment due au passage des poids lourds et des camions, a-t-on souligné.

Le responsable a également inspecté la pelouse du stade "Miloud Hadefi", situé au complexe olympique de Belgaid, dans la commune de Bir El Djir, laquelle fait l'objet d'un entretien saisonnier du gazon naturel.

Les travaux portent notamment sur la fixation et l'entretien du gazon, compte tenu des conditions climatiques, afin de préserver la qualité de la pelouse conformément aux normes en vigueur, a-t-on indiqué.

EL-MEGHAÏER

Divers projets en cours de réalisation dans la commune de Djamaa

Des opérations de développement, concernant divers secteurs, sont en cours de concrétisation dans la commune de Djamaa, wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre des efforts visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Les travaux d'un lycée de 600 places avec demi-pensionnat se poursuivent dans la localité de Tigdidine, où sont également en chantier un établissement d'enseignement moyen (CEM) "base-5" et deux cantines de 200 repas aux écoles primaires "Chahid Zahra Benkaddour" et "Chahid Omar Nouf".

Aussi, les travaux de concrétisation d'un collège Base-5 et d'un grou-

pement scolaire à la cité des "130 logements" dans la zone de Mazer-Ezzaouia se poursuivent également à un rythme soutenu pour renforcer les structures pédagogiques existantes et contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation.

Concernant le secteur de la santé, un hôpital de 120 lits et une polyclinique sont en cours de réalisation à Tigdidine, accordés dans le cadre de l'amélioration de la couverture sanitaire dans la région. La commune de Djamaa compte d'autres projets en cours de réalisation, dont 280 logements de type public locatif, un abattoir communal, une piscine semi-olympique, un siège de sûreté urbaine et une structure de stockage de céréales.

Le wali d'El-Meghaïer, Lâaradj Nehila, a mis l'accent, lors de sa dernière visite d'inspection dans la région, sur le respect des délais de réalisation des projets, le renforcement des chantiers en main-d'œuvre et en moyens, ainsi que le suivi technique rigoureux des travaux. Le chef de l'exécutif local a également appelé à achever les travaux de viabilisation (voies et réseaux divers) ainsi que le nettoyage des chantiers au terme des travaux, ainsi que la plantation d'arbres.

Mettant à profit sa sortie de terrain, le wali a pris connaissance des préoccupations des citoyens, les rassurant que les pouvoirs publics s'attèlent à répondre aux attentes des citoyens et à l'amélioration du service public

SAÏDA

40 jeunes bénéficient d'une formation dans la création de contenus

Près de 40 jeunes, hommes et femmes, de la wilaya de Saïda ont bénéficié d'une formation dans le domaine de la création de contenus et du podcast, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports.

Le programme de cette session de formation de deux jours, lancée hier (lundi) au niveau du complexe sportif de proximité du quartier El-Badr dans la ville de Saïda, a porté sur plusieurs axes, notamment les techniques de préparation des épisodes audio, les méthodes de rédaction, l'édition et la production numériques, ainsi

que les stratégies de marketing à travers les plateformes des réseaux sociaux, a fait savoir la même source.

Cette formation, organisée par la direction de la Jeunesse et des Sports, a été encadrée par des spécialistes de la création de contenu numérique et du podcast. Elle vise à renforcer les compétences de ces jeunes passionnés par le domaine de la créativité numérique, afin de produire un contenu professionnel, de consolider leur présence dans l'espace numérique et de leur ouvrir de nouvelles perspectives sur le marché de l'emploi et dans la création médiatique.

La formation offre également aux jeunes l'opportunité de développer leurs capacités créatives et techniques et de s'engager dans des projets numériques innovants dans divers domaines, tels que la création de contenus historiques, récréatif, sportif, social, entre autres, indique-t-on.

Les jeunes stagiaires ont salué cette initiative, la qualifiant d'opportunité précieuse pour acquérir de nouvelles compétences leur permettant d'intégrer le domaine de la création de contenus médiatiques visant à développer le paysage médiatique local.

OUARGLA

Entrée en exploitation du CET-Boukeloua à Hassi-Messaoud

Le centre d'enfouissement technique CET-Boukeloua de Hassi-Messaoud (wilaya d'Ouargla) est entré en phase d'exploitation en début de cette année, a-t-on appris lundi auprès de la daïra de Hassi-Messaoud.

Localisé à 6,5 km à l'Ouest de la commune de Hassi-Messaoud, cette structure vient renforcer le dispositif de gestion intégré des déchets ménagers, lutter contre les décharges anarchiques et réduire les risques environnementaux et sanitaires, a indiqué le chef de daïra de Hassi-Messaoud, M'hamed Kessar.

Couvrant une superficie de 20 hectares, ce CET, d'une capacité d'accueil de 350.000 m3 de déchets, est doté d'une unité de traitement et de valorisation des déchets plastiques, métalliques, papiers, cartons et verres, avec une capacité de traitement de 70 tonnes/jours, a expliqué le directeur de l'établissement chargé de sa gestion, Abdelkader Hassani.

Parallèlement à la mise en service de ce CET, une formation a été dispensée à ses travailleurs sur les modes d'exploitation des casiers, en vue d'assurer leur bonne exploitation et ainsi une durabilité à la structure, a-t-il ajouté en signalant que sa gestion a été confiée à l'entreprise communale de gestion des déchets urbains de Hassi-Messaoud.

OULED DJELLAL

2.132 postes de formation professionnelle pour la session de février prochain

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels propose, pour la session de février prochain à Ouled Djellal, 2.132 postes de formation, a indiqué, lundi, le directeur local du secteur, Tahar Talbi.

Le même responsable a précisé à l'APS que cette session, pour laquelle les inscriptions ont récemment été ouvertes dans les établissements de formation, comprend 200 places pédagogiques pour la formation en présentiel et 202 postes d'apprentissage dont 60 postes destinés aux détenus de l'établissement de rééducation dans les spécialités la "menuiserie", la "menuiserie aluminium et plastique (PVC)" et la "couture".

Les nouvelles offres de formation comprennent également 1.730 postes de formation qualifiante, dont 850 postes réservés aux bénéficiaires de l'allocation chômage, 35 postes pour les femmes au foyer, ainsi que 560 postes pour les détenus de l'établissement de rééducation, selon la même source.

Le répertoire des postes de formation sera renforcé, dès la session de février prochain, par 4 nouvelles spécialités, à savoir "l'électromécanique", "l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques", "le moulage et le béton" et "le design de jardins", qui devraient fournir une main-d'œuvre spécialisée et qualifiée répondant aux besoins du marché du travail, selon M. Talbi.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de la nouvelle rentrée du secteur, les services concernés ont initié des campagnes de sensibilisation et des "portes ouvertes" sur le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels pour faire connaître les différentes spécialités et les offres de formation disponibles, tout en sensibilisant les jeunes à l'importance de la formation et à l'obtention d'un certificat de qualification comme étape essentielle pour entrer dans le monde du travail.

MÉDÉA

Quota supplémentaire de plus de 4500 logements de type location-vente



Un quota supplémentaire de 4550 logements de type location-vente a été accordé au secteur de l'habitat de la wilaya de Médéa, au titre du programme AADL3 pour l'année 2026, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de l'Habitat.

Ce nouveau quota de logements vient s'ajouter au précédent programme de 1400 unités, lancées en chantier au début du mois de décembre dernier à travers les communes de Médéa, Berrouaghia et Beni-Slimane, a fait savoir le chef de service de la promotion immobilière et des aides de l'état auprès de la direction de l'Habitat, Abderraouf

Kadic.

Ces logements seront implantés dans les localités de Berrouaghia, Beni-Slimane et Ksar-El-Boukhari, a indiqué le responsable, soulignant que les procédures inhérentes au lancement de ce quota de logements sont en cours de finalisation.

M. Kadic a rappelé, en outre, que pas moins de 7867 logements de type location-vente, inscrits dans le cadre du programme AADL 1 et 2, ont été réalisés et distribués sur un total de 9677 logements. Le reste des logements sont en chantier et affichent des taux d'avancement variant d'un site à un autre, a-t-il précisé.

Par ailleurs, plus de 4900 logements, englobant 2820 logements de type publics locatifs (LPL) et 2120 de type promotionnel aidé (LPA) et social participatif (LSP) accordés à la wilaya au titre du programme d'habitat 2024 et 2025, sont en cours de réalisation, a ajouté le responsable.

Durant l'année 2025, pas moins de 8351 logements, toutes formules confondues, ont été livrés, parmi lesquels 5733 unités ont été distribuées lors de différentes opérations d'attribution, a-t-il souligné.

MASCARA (STOCKAGE DE CÉRÉALES)

Entrée en service prochainement de cinq nouveaux centres

Cinq centres de proximité de stockage des céréales entreront prochainement en service, dans la wilaya de Mascara, avec une capacité globale estimée à 250.000 quintaux, a indiqué, lundi, la direction des Equipements publics chargée de la réalisation de ces infrastructures.

Ces centres, implantés dans les communes d'Ain Fekan, Oued Taria, Matmour, Ghriss et Froha, ont été réceptionnés à 100 % et devront tous être mis en exploitation dans les délais impartis, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, deux autres centres de proximité de stockage des céréales devront être mis en service dans les communes d'Aouf et de Hachem, avec une capacité de stockage atteignant 100.000 quintaux, avant la fin du premier trimestre de l'année

en cours. Le taux d'avancement des travaux oscille entre 90 et 95 %, selon la même source.

Il a également été fait état de la reprise récente des travaux de réalisation de deux centres similaires dans la commune d'El Gaâda et au village de Sahaouria, relevant de la commune de Mohammadia, pour une capacité globale de stockage estimée à 100.000 quintaux, après un retard enregistré dans leur exécution pour des raisons techniques.

Dans le même contexte, les travaux de réalisation d'un grand silo de stockage des céréales, d'une capacité d'un million de quintaux, se poursuivent au niveau de la zone industrielle de la commune de Mascara. Une enveloppe financière d'environ 740 millions de dinars a été allouée à ce projet, dont l'avance-

ment est jugé "acceptable", avec un taux de réalisation actuellement estimé à 35 %.

La réalisation de ces infrastructures s'inscrit dans le cadre du programme national de développement des cultures stratégiques, approuvé par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant à renforcer les capacités de stockage des céréales durant les campagnes de moisson-battage, a rappelé la direction des Services agricoles.

Ce programme a également pour objectif d'offrir toutes les facilités nécessaires aux producteurs de céréales de la wilaya, afin d'assurer la collecte et la commercialisation des récoltes dans les meilleures conditions.

FOOT US / NFL (PLAY-OFFS)

Les Pittsburgh Steelers et les Carolina Panthers derniers qualifiés

La saison régulière de la Ligue nord-américaine de football américain (NFL) a pris fin dimanche et les 14 équipes qualifiées pour les play-offs sont désormais toutes connues, avec la qualification des Pittsburgh Steelers dans la conférence Américaine (AFC) et les Carolina Panthers dans la conférence Nationale (NFC), qui ont pris les deux dernières places restantes.

Pittsburgh a battu son concurrent direct, les Baltimore Ravens (26-24), sur un touchdown du receveur Calvin Austin à 55 secondes de la fin de la rencontre. Les Ravens ont eu une balle de match mais le botteur Tyler Loop a manqué son field goal. Baltimore regardera les play-offs à la télévision. Aaron Rodgers, le quarterback des Steelers, promis au Hall of Fame après quinze excellentes saisons avec Green Bay, va, lui, les rejouer pour la première fois depuis quatre ans. Pour leur part, les Carolina Panthers se sont qualifiés pour leurs premiers play-offs depuis 2018 d'une drôle de façon. Samedi ils avaient perdu contre les Tampa Bay Buccaneers (16-14), eux aussi en lice pour le dernier ticket de la NFC en phase finale. Mais une troisième équipe avait son mot à dire : les Atlanta Falcons... pourtant déjà éliminés.

En cas de victoire d'Atlanta sur les New Orleans Saints dimanche, cela donnait trois équipes (Carolina, Tampa Bay, Atlanta) avec le même nombre de victoires. Et à ce petit jeu là - en tenant seulement compte des résultats obtenus entre elles -, les Panthers sortaient vainqueurs. En revanche, si New Orleans gagnait, Tampa Bay se qualifiait. Finalement, les Falcons ont battu les Saints (19-17), envoyant Carolina en play-offs.

Les Denver Broncos et les Seattle Seahawks ont, eux, terminé premiers de leur conférence respective et seront donc dispensés du premier tour des play-offs le week-end prochain. Les Broncos ont battu les Los Angeles Chargers (19-3), tandis que les Seahawks avaient gagné samedi face aux San Francisco 49ers (13-3).

Les Las Vegas Raiders ont pour leur part vaincu les Kansas City Chiefs (14-12). Ils terminent néanmoins à la dernière place de la NFL, ce qui leur garantit le premier choix de la prochaine draft. Kansas City, abonné au Super Bowl ces dernières années (cinq finales et trois victoires), a bouclé la saison avec seulement six victoires et manquera les play-offs pour la première fois depuis onze ans.

R.S

FOOT / ANGLETERRE

Manchester United se sépare de son entraîneur Ruben Amorim

L'entraîneur de Manchester United, le Portugais Ruben Amorim, a été remercié à la suite des mauvais résultats de son équipe, 6e de Premier League, a annoncé lundi le club mancunien.

Arrivé aux commandes des Red Devils en novembre 2024, l'ancien technicien du Sporting Portugal (40 ans) a été informé de cette décision après seulement 14 mois à la tête de l'équipe, suite à la détérioration des relations entre lui et la direction du club ces derniers temps.

Darren Fletcher devrait prendre en charge l'équipe de manière intérimaire dans l'attente de la nomination d'un entraîneur permanent, alors que Manchester United traverse une période délicate tant sur le plan sportif qu'administratif. Cette décision de licenciement intervient après le match nul 1-1 entre Manchester United et Leeds United en Premier League anglaise, disputé hier (dimanche), qui était la dernière rencontre dirigée par Ruben Amorim en tant que chef du staff technique de l'équipe.

R.S

CAN 2025

Le Nigeria écrase le Mozambique



Le Nigeria a balayé sans aucune difficulté le Mozambique (4-0) lundi 5 janvier à Fès en huitièmes de finale. Les Super Eagles ont dominé la rencontre de bout en bout, portés par leur intenable duo Victor Osimhen-Ademola Lookman. Les Nigériens rejoignent à nouveau les quarts de finale. Qui pourra arrêter le duo Osimhen-Lookman ? Les deux attaquants nigériens ont encore brillé ce lundi soir en huitièmes de finale de la CAN 2025, éliminant presque à eux seuls une équipe du Mozambique dépassée par les événements sur la pelouse du Complexe sportif de Fès. Auteur d'un seul petit but dans la compétition avant ces huitièmes de finale, mais toujours présent pour faire planer le danger dans la surface adverse, Victor Osimhen a trouvé le chemin des filets en trois minutes seulement... avant d'être signalé en position de hors-jeu (3e). Une mauvaise habitude prise par l'attaquant nigérian dans cette Coupe d'Afrique. Mais un Super Eagle en cache souvent un autre, et Ademola Lookman a concrétisé la domination de son équipe d'une frappe sèche (20e, 1-0) qui a laissé Ernan Siluane sur place. Le Ballon d'Or africain 2024 s'est offert, avec cette ouverture du score,

son troisième but dans la compétition. Il a continué à soigner ses statistiques en offrant une passe décisive à Osimhen cinq minutes plus tard, alors que son coéquipier attendait son tour au second poteau (25e, 2-0). Les Mambas avaient déjà la tête sous l'eau après la demi-heure de jeu, même s'ils n'avaient pas démerité en tentant quelques offensives. Mais les incursions menées par Geny Catamo (17e, 23e), bien trop seul devant, n'ont rien donné de concret. L'attaquant du Sporting Portugal s'est par contre presque ouvert le chemin du but face à Calvin Bassey avant la pause (42e), mais le roc nigérian l'a repris de justesse. Les finalistes de la dernière édition ont failli plier le match avant la pause, mais Akor Adams n'a pas trouvé le cadre (44e).

Osimhen-Lookman, duo redoutable... et explosif
Les Mozambicains auraient dû saisir leur chance quand ils en ont eu l'occasion, puisque Osimhen n'a pas souhaité faire durer le suspense plus longtemps en s'offrant un doublé dès la reprise (47e, 3-0). Encore une fois au second poteau, et encore une fois sur un service de son lieutenant Ademola Lookman qui signalait là sa troi-

sième passe décisive de la compétition pour autant de buts. Osimhen a lui atteint les 34 buts en 50 matchs avec les Super Eagles. Tout n'a pas été parfait côté nigérian. Lookman a manqué le cadre (58e) après un ballon repoussé par Siluane qui a vécu une soirée bien morose à Fès. Surtout, en buteur éternellement insatisfait, Osimhen a peu à peu perdu ses nerfs, estimant que son coéquipier aurait dû le servir dans la surface (60e). Après un échange tendu entre les deux attaquants, Éric Chelle a décidé de remplacer l'avant-centre de Galatasaray pour faire entrer Moses Simon. Un choix qui n'a rien de surprenant au vu de la victoire déjà largement acquise, mais qui n'a pas plu au principal concerné. Akor Adams est venu participer lui aussi à la démonstration des Super Eagles d'une puissante frappe sous la transversale (75e, 4-0), alors que les Mambas avaient abdiqué depuis un moment. Ademola Lookman aurait pu offrir la manita à son équipe si sa frappe n'avait pas fui le cadre de peu (77e). Avec une confiance gonflée à bloc et des attaquants en réussite, le Nigeria s'avance donc en quarts de finale.

AFP

«L'AVENIR LEUR APPARTIENT»

Le Bénin sort grandi de la défaite contre l'Égypte

Le Bénin a bien failli accrocher une Égypte peu joueuse, lundi 5 janvier à Agadir. Finalement défaits 3-1 en huitièmes de finale, les Guépards regrettent d'avoir laissé passer l'occasion de battre des Pharaons faibles, mais retienent du positif de leur parcours dans cette CAN 2025. Le score final pourrait faire penser le contraire, mais il s'en est fallu de peu pour que le Bénin emmène l'Égypte aux tirs au but. Au stade Adrar, où les Pharaons ont leurs habitudes depuis le début de la CAN 2025, les Guépards ont bien cru tenir en échec des Égyptiens sans idée, qui se sont imposés en prolongation grâce à un but du 2-1 un peu sorti de nulle part. Une tête à moitié lobée, frappée presque sur le reculoir par Yasser Ibrahim depuis le point de penalty, et dont la trajectoire bizarre a surpris Marcel Dandjinou.

Le calendrier des derniers huitièmes de finale et des quarts

« Ça s'est joué sur des détails, je crois qu'on peut éviter ce deuxième but », glisse

Jodel Dossou, l'auteur du but de l'égalisation dans les dernières minutes du temps réglementaire. Évidemment, il y a du regret chez les Bénéinois, mais à la sortie des vestiaires, personne n'a complètement le moral dans les chaussettes, ou les yeux rivés sur les claquettes. « C'est le genre de match qui nous permet de progresser, on a appris ce soir, préfère retenir Dossou. (...) On fait quand même une bonne prestation, on n'a pas été ridicules. » C'est seulement la deuxième fois que le Bénin parvient à s'extirper de la phase de groupes d'une CAN. Dossou, qui était de la première en 2019, sait donc bien de quoi il parle. D'autant plus que le groupe qui s'est présenté au Maroc a été largement renouvelé par Gernot Rohr. Avec seulement huit rescapés de l'épopée qui a porté le Bénin jusqu'en quarts en 2019, beaucoup étaient là pour apprendre autant que pour gagner.

Rodolfo Aloko, seulement 19 ans, était titulaire dans le couloir droit de l'attaque. Tout comme Doukou Dodo, 21 ans, au milieu de terrain. Les entrants ont aussi fait le boulot. Olatoundji Tessilimi (21 ans) et Attidjickou Samadou (21 ans) ont

apporté de l'impact physique et de l'épaisseur dans l'entrejeu quand les Guépards en avaient besoin. « Les jeunes ont confirmé toutes leurs qualités, apprécie Gernot Rohr. Quand vous voyez des garçons se battre comme ils l'ont fait aujourd'hui... Ils ne se sont jamais découragés. (...) Les garçons se sont bien battus, se sont améliorés, l'avenir leur appartient. » Le Bénin a peut-être payé un manque de fraîcheur physique, avec un troisième match contre le Sénégal disputé à plein régime pour le dernier match de la phase de groupes. Et Steve Mounié, le capitaine, était forfait pour ce huitième de finale. L'Égypte, au complet, s'est elle payée le luxe de faire jouer une équipe bis contre l'Angola pour boucler le premier tour. Et puis, il y avait un favori sur le terrain, les deux effectifs ne présentaient pas tout à fait les mêmes références. « Notre buteur (Jodel Dossou) joue en cinquième division française », sourit Rohr, qui esquisse une question sur son contrat qui se termine en décembre prochain. Il préfère parler d'avenir, celui qu'il imagine « rose » pour ses jeunes pousses.

R.S

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR DU CALENDRIER)

Le MCA assure l'essentiel, la JSK sauvée sur le fil

La mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée lundi avec deux rencontres en retard de la 12^e journée, a été marquée par la victoire précieuse du MC Alger face au CS Constantine (1-0) et par le match nul concédé par la JS Kabylie à domicile devant le MB Rouissat (1-1).



Au stade Ali-la-Pointe de Douéra, le MC Alger a confirmé sa domination sur la compétition en s'imposant dans les ultimes instants face au CS Constantine. Longtemps accroché par une formation constantinoise bien en place, le double tenant du titre a dû attendre le temps additionnel pour faire la différence grâce à Ferhat (90e+5), offrant ainsi trois points précieux à son équipe. Ce succès permet au Mouloudia de consolider sa position de leader avec 35 points, portant à huit

longueurs son avance sur son poursuivant direct, le CR Belouizdad, et d'aborder la phase retour avec une marge de sécurité confortable. De son côté, le CSC, malgré une prestation honorable, reste bloqué à la 10^e place avec 19 points.

A Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a manqué l'occasion de se rapprocher du peloton de tête en concédant le nul face au promu du MB Rouissat (1-1). Surpris par l'ouverture du score de Zeghad (60e), les "Canaris" ont dû

attendre la fin de la rencontre pour éviter la défaite, grâce à Bott (88e). Ce partage des points laisse la JSK à la 9^e position avec 20 points, manquant ainsi l'opportunité de rejoindre le groupe occupant la 4^e place, alors que le MB Rouissat repart avec un point important dans la lutte pour le maintien, se hissant à la 11^e place avec 17 unités.

MISE À JOUR DU CALENDRIER
Lundi, 5 janvier 2026 (12^e journée) : JS Kabylie - MB Rouissat

1-1 MC Alger - CS Constantine 1-0 Classement : Pts J 1). MC Alger 35 14 2). CR Belouizdad 24 14 3). USM Alger 23 14 4). JS Saoura 22 14 --). O. Akbou 22 14 --). MC Oran 22 14 7). USM Khenchela 21 14 8). ES Ben Aknoun 20 14 --). JS Kabylie 20 14 10). CS Constantine 19 14 11). MB Rouissat 17 14 12). Paradou AC 16 14 13). ES Sétif 15 14 14). ASO Chlef 13 14 15). ES Mostaganem 9 14 16). MC El Bayadh 3 14..

R.S

FOOTBALL/LIGUE 2 AMATEUR

Mohamed Boulahbib, nouveau président du Mouloudia de Constantine

Mohamed Boulahbib a été élu, lundi en fin d'après-midi, nouveau président du Mouloudia de Constantine (MOC), (Ligue 2 amateur de football), et ce, à l'issue de l'assemblée générale électorale (AGE) du club, tenue à la maison de jeunes Mohamed Essadik Athamna, à Constantine. Candidat unique à la présidence du club, Mohamed Boulahbib a présenté, à cette occasion, son programme d'action devant les membres de l'assemblée générale du

Mouloudia de Constantine, tout en dévoilant la composition du bureau dirigeant qui l'accompagnera au cours de la prochaine étape, et ce, après avoir satisfait à l'ensemble des conditions légales et réglementaires requises. Dans une déclaration à la presse, le nouveau président a précisé que l'objectif principal pour la saison sportive 2025-2026 consiste à assurer le maintien du club dans des conditions sereines, compte tenu de la situation délicate dans laquelle il a trouvé

l'équipe, une situation qui, selon lui, ne permet pas d'envisager une concurrence pour les premières places. Il a ajouté que parmi les indicateurs majeurs laissant entrevoir la possibilité de jouer, à l'avenir, la carte de l'accès, figurent les recrutements estivaux judicieux ainsi que la disponibilité de l'expertise nécessaire à la réalisation de cet objectif. Boulahbib a également affirmé que "l'accès à la présidence du Mouloudia de Constantine constitue un immense hon-

neur, mais exige en même temps un travail rigoureux aux côtés des membres du bureau dirigeant afin de corriger les dysfonctionnements et de garantir la stabilité, en vue de jouer pleinement la carte de l'accès lors de la prochaine saison sportive". Il convient de rappeler que le nouveau président avait été élu membre de l'assemblée générale, aux côtés de neuf autres membres, lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue dimanche dernier

R.S

FOOT/DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Plusieurs séminaires au programme pour préparer la phase retour

La Direction nationale de l'arbitrage a programmé plusieurs séminaires au profit des arbitres, répartis par catégories, dans le cadre de la préparation de la phase retour des compétitions nationales, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Les arbitres du championnat Inter-Ligues ont ouvert le bal avec un premier séminaire prévu

du 4 au 6 janvier à M'sila, avant de poursuivre du 7 au 8 janvier à Oran, au village méditerranéen, a-t-on souligné. Les arbitres Elite B prendront ensuite le relais avec un stage programmé du 8 au 10 janvier, également à Oran, au village méditerranéen. Enfin, un séminaire spécifique sera consacré aux jeunes talents de l'arbitrage, qui seront regroupés du 10 au 12 janvier, toujours à

Oran, au village méditerranéen. Durant l'ensemble de ces stages, des tests physiques seront organisés, parallèlement à l'évaluation de la phase aller, dans l'objectif d'assurer une meilleure préparation et d'élever le niveau de performance des arbitres en vue de la seconde partie de la saison.R.S

R.S

APRÈS SEULEMENT QUELQUES MOIS DEPUIS SON ARRIVÉE D'AL-SAILIYA

Adam Ounas résilie une nouvelle fois son contrat

Adam Ounas a quitté les rangs du club d'Al-Sailiya après seulement quelques mois passés au sein de l'équipe. Le club qatari a annoncé la résiliation du contrat de l'international algérien et l'a remercié pour la période qu'il a passée avec le groupe. Le club d'Al-Sailiya a officialisé le départ d'Adam Ounas, recruté il y a quelques mois seulement sous forme de prêt en provenance d'Al-Sadd. Dans un court communiqué, le club qatari a annoncé la fin du contrat liant le joueur algérien à l'équipe, sans fournir de précisions sur les raisons de cette résiliation. Dans son communiqué, Al-Sailiya a déclaré : « Le club sportif d'Al-Sailiya adresse ses sincères remerciements et sa profonde reconnaissance au joueur Adam Ounas pour la période qu'il a passée avec l'équipe, durant laquelle il s'est montré brillant et a incarné un modèle de professionnalisme sur et en dehors du terrain. Nous lui souhaitons plein succès et réussite pour la suite de sa carrière. Il restera toujours une personne estimée et respectée. »

Adam Ounas avait rejoint Al-Sailiya en septembre dernier, après avoir signé auparavant avec Al-Sadd, avant d'être immédiatement prêté à son nouveau club. Toutefois, il n'a disputé que peu de rencontres et n'a pas véritablement laissé son empreinte. Les performances de l'international algérien de 29 ans ont régressé ces dernières années, ce qui lui a également coûté sa place en sélection nationale. Il n'est pas parvenu à s'imposer durablement dans les différents clubs qu'il a récemment fréquentés, notamment Al-Sadd et Lille. L'ancien joueur de Naples est actuellement sous contrat avec Al-Sadd, mais son avenir au sein du club reste incertain. Un départ vers une nouvelle destination lors du mercato hivernal n'est pas à exclure.

Adam Ounas n'a disputé que huit matches avec Al-Sailiya en championnat du Qatar cette saison, inscrivant un seul but. Habitué aux nombreux transferts, Adam Ounas a porté les couleurs de huit clubs différents au niveau professionnel, en France, en Italie et au Qatar. Cette instabilité figure parmi les raisons de la trajectoire irrégulière de sa carrière, à laquelle s'ajoutent ses blessures récurrentes.

R.I

VIOLATIONS DU Cessez-le-feu à Gaza

Frappes, blessés et effondrements de bâtiments

Un bombardement d'artillerie intensif et des tirs provenant d'hélicoptères ont visé les zones de déploiement des forces d'occupation au nord et à l'est des villes de Rafah et de Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza, dans le cadre d'une série de violations du cessez-le-feu.

Des sources locales ont confirmé que les forces d'occupation ont ouvert le feu à l'aube de lundi en direction des tentes de personnes déplacées dans la zone d'Al-Mawasi, à l'ouest de la ville de Rafah, sans que des informations sur d'éventuelles victimes ne soient communiquées.

Par ailleurs, cinq Palestiniens ont été blessés et d'autres sont portés disparus à l'aube de lundi à la suite de l'effondrement d'un immeuble dans le camp de réfugiés d'Al-Maghazi, au centre de la bande de Gaza. Le bâtiment avait été précédemment endommagé par des frappes israéliennes au cours des deux années de la guerre de destruction. La Défense civile a déclaré dans un communiqué que ses équipes ont pris en charge « cinq blessés, dont des cas graves, et poursuivent les recherches de personnes disparues après l'effondrement d'un immeuble résidentiel de quatre étages survenu à l'aube aujourd'hui ».

Le communiqué précise que l'immeuble appartenait à la famille « Al-Shana » et se situait dans le camp de réfugiés d'Al-Maghazi, au centre du territoire.

La Défense civile a indiqué que le bâtiment avait été endommagé par des bombardements israéliens antérieurs et qu'il s'est aujourd'hui totalement effondré sous l'effet des bombardements intensifs visant la zone orientale du camp.

Des dizaines de bâtiments résidentiels, déjà fragilisés par des frappes israéliennes précédentes, se sont également effondrés en raison des dépressions atmosphériques qui ont frappé la bande de Gaza, accompagnées de vents violents et de fortes pluies, entraînant des morts et des blessés parmi les Palestiniens.

Les Palestiniens sont contraints de se réfugier dans des bâtiments fissurés et menaçant



ruine, faute d'alternatives, alors que l'occupation a détruit la majorité des constructions dans le territoire et empêche l'entrée de logements temporaires ainsi que de matériaux de construction et de reconstruction, se soustrayant ainsi à ses engagements prévus par l'accord de cessez-le-feu. Dimanche, le ministère palestinien de la Santé dans la bande de Gaza a annoncé l'arrivée de trois nouveaux martyrs dans les hôpi-

taux au cours des dernières 24 heures, dont un citoyen décédé à la suite de l'effondrement d'un immeuble dans la ville de Khan Younés, ainsi que 13 nouveaux blessés. Selon le ministère, le nombre total de martyrs depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 11 octobre 2025, s'élève à environ 420, tandis que les hôpitaux ont enregistré 1 184 blessés. De plus, 684 corps ont été extraits de dessous les décombres.

JÉNINE ET À NAPLOUSE

L'armée sioniste s'empare de 47 hectares de terres

La Commission de résistance au Mur et aux colonies a rapporté que les forces de l'occupation sioniste ont saisi 47 hectares de terrain appartenant aux villes de Fandaqumiya et Silat ad-Dhahr, dans le gouvernorat de Jénine, et à Burqa, dans le gouvernorat de Naplouse en Palestine occupée. Cette saisie a été effectuée dans le cadre de l'extension d'un ordre militaire émis par l'occupant sioniste le mois dernier, a précisé la même source dans un communiqué cité mardi par l'agence de presse Wafa.

La Commission a expliqué que l'ordre militaire prévoyait l'expropriation d'un total de 503 hec-

tares de terrain dans ces trois villes afin de construire une route reliant les colonies de "Homesh et Sanur", évacuées en 2005.

Et de poursuivre que l'armée sioniste a saisi lundi 47 hectares supplémentaires de terrain dans les villes susmentionnées afin d'ajouter de nouveaux tronçons à la route prévue, située à l'ouest de Fandaqumiya et Silat ad-Dhahr et au nord de Burqa. La même source a indiqué également que les forces d'occupation ont récemment ciblé la région nord de la Cisjordanie, en particulier Tubas et Jénine, avec un grand nombre d'ordres de saisie de terres à des fins militaires, atteignant 23 ordres

militaires, afin d'établir une infrastructure militaire qui ouvre la voie au retour en masse des colonies dans la région.

Par ailleurs, la Commission de résistance au mur et aux colonies a fait savoir, dans son communiqué de presse, que les forces d'occupation ont émis 90 ordres à des fins militaires en 2025, dont 24 ont conduit à la création de zones tampons autour des colonies, 52 dans le but de paver des routes au profit des colons, 5 ordres visant à établir des clôtures et des murs de barbelés, et 9 autres ordres pour établir et étendre des sites militaires et autres.

LIBAN

L'entité sioniste mène de nouvelles frappes aériennes sur plusieurs sites

L'entité sioniste a mené tôt hier mardi de nouvelles frappes aériennes sur plusieurs sites au Liban, dont la troisième plus grande ville du pays, ont indiqué des sources libanaises. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrent d'importants dégâts et un grand nuage de fumée s'élevant au-dessus de la ville côtière de Sidon après une frappe sioniste vers 1 heure du matin, heure locale (23 heures GMT lundi). L'Agence de presse nationale libanaise a déclaré que la frappe avait détruit un bâtiment commercial dans une zone industrielle de Sidon. Plusieurs personnes avaient été blessées, a-t-elle indiqué, sans faire état

de victimes pour l'instant. Lors des frappes de lundi soir, l'armée sioniste a pris pour cible des bâtiments dans quatre villages du sud du Liban et près de la frontière orientale du pays. L'agence de presse nationale libanaise a déclaré que quatre maisons avaient été détruites et que des véhicules et des magasins avaient été gravement endommagés.

LE PRÉSIDENT JOSEPH AOUN CONDAMNÉ

Le président libanais Joseph Aoun a condamné les attaques sionistes qui ont ciblé mardi à l'aube plusieurs villes dont Saïda, dans

le sud du Liban, soulignant que ces attaques visent à contrecarrer tous les efforts pour mettre fin à l'escalade dans le pays. Le président Aoun a déclaré que "les attaques continues (de l'entité sioniste) contre le Liban visent à contrecarrer tous les efforts déployés aux niveaux local, régional et international pour mettre fin à l'escalade (sioniste) en cours, malgré la coopération du Liban à ces efforts à différents niveaux et les mesures adoptées par le gouvernement libanais pour étendre son autorité sur la région méridionale du Liban". Le président libanais a renouvelé son appel à la communauté internationale pour qu'elle in-

tervenne efficacement afin de mettre fin aux attaques continues de l'entité sioniste contre le Liban et de permettre au comité du "Mécanisme" d'accomplir les tâches qui lui sont confiées avec l'accord des parties concernées et le soutien international. Le Comité du "Mécanisme", ou Comité technico-militaire pour le Liban, a été créé suite à l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre 2024, conformément aux termes de l'accord entre le Liban et l'entité sioniste. L'une des missions qui lui sont confiées est de surveiller la mise en œuvre de cet accord.

SUD DE LA SYRIE

Les forces sionistes mènent trois nouvelles incursions

Les forces armées sionistes ont mené mardi trois incursions dans la campagne de Quneitra, au sud de la Syrie, ont rapporté des médias locaux.

Une patrouille composée de trois véhicules a traversé la frontière depuis l'entrée de la ville de Beer Ajam en direction des villages de Bariqa et Kudna, dans la campagne du sud de Quneitra, a indiqué l'agence de presse syrienne (Sana).

Une autre force sioniste composée de 12 véhicules militaires est entrée dans le village de Saïda al-Hanout par le point de passage de Tal Abu Ghathair, avant de se diriger vers le village de Ruzaniyah puis vers Sayda al-Golan, ajoute la même source.

Par ailleurs, des soldats sionistes ont installé un barrage routier au carrefour ouest de Sayda al-Golan. Une autre unité est brièvement entrée dans le village et fouillé une maison avant de se retirer.

Les forces sionistes mènent des incursions quasi quotidiennes en territoire syrien, notamment dans la campagne de Quneitra, détenant des civils, installant des points de contrôle, interrogeant les passants et détruisant des terres agricoles.

R.I

SITUATION AU VENEZUELA

L'AG de l'ONU met l'accent sur le respect du droit international

Le respect de la Charte de l'ONU et du droit international est le fondement de l'ordre international, a déclaré lundi soir la présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), Annalena Baerbock, dans un communiqué concernant la situation au Venezuela. "La Charte de l'ONU n'est pas facultative, elle constitue notre cadre directeur, en temps de paix comme en temps de crise, comme c'est le cas aujourd'hui au Venezuela, où la situation a culminé avec l'intervention militaire des Etats-Unis", a souligné la présidente de l'AGNU dans son communiqué. Et de préciser que "l'article 2 de la Charte de l'ONU stipule clairement que tous les membres des Nations unies s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, ou de toute autre manière incompatible avec les buts de l'ONU". "Un monde pacifique, sûr et juste pour tous n'est possible que si la primauté du droit prévaut sur la loi du plus fort", a-t-elle poursuivi.

R.I

SOMALIE

Réunion d'urgence du Conseil des ministres sur la souveraineté et l'unité territoriale

Réunion d'urgence du Conseil des ministres sur la souveraineté et l'unité territoriale. Le président de la Somalie Hassan Sheikh Mohamoud a présidé lundi une réunion d'urgence du Conseil des ministres somalien, au cours de laquelle plusieurs questions ont été examinées notamment la souveraineté et l'unité territoriale.

Parmi les questions examinées, figuraient en priorité la souveraineté et l'unité territoriale de la République somalienne, les opérations militaires en cours contre les terroristes Shebab, ainsi que les succès enregistrés lors des élections des conseils locaux dans la région de Banadir, a précisé l'Agence nationale de presse somalienne. Selon la même source, le président somalien a proposé, lors de la réunion, que "le gouvernement concentre ses efforts sur la protection de la souveraineté du pays et accélère la mise en œuvre des activités relevant des priorités nationales".

R.I

R.I

THÉÂTRE RÉGIONAL DE BISKRA Le programme du mois de janvier 2026 dévoilé



Le programme du théâtre régional Chebah-El-Mekki de Biskra propose pour le mois de janvier un cocktail de spectacles de théâtre et artistiques. Un riche programme de spectacles théâtraux et artistiques d'artistes et de troupes de Biskra et d'autres wilayas est prévu à l'intention du public durant le mois de janvier. Pour les enfants, ce programme propose notamment la pièce "Kawthar oua el-louane" de la troupe "Lueur

d'espoir" d'El Kantra, le show "Kids zone" du théâtre régional de Biskra, la générale de la nouvelle pièce de ce même théâtre intitulée "La cité des vœux" et le spectacle "El Hakaouati". Le public aura rendez-vous également avec la pièce "la colère du Bey" produite par le théâtre régional de Biskra, le forum culturel "El Halka" et une exposition "bribes de lumière" des toiles du plasticien Mustapha Ghedjati. Un atelier d'initiation à l'art du comédien est également prévu outre de

nombreuses activités spéciales de célébration du nouvel an amazigh Yennayer (12 janvier) notamment de mise en valeur du patrimoine culturel algérien avec l'association de plusieurs troupes et associations culturelles locales. Le théâtre régional Chebah-El-Mekki de Biskra accueille des pièces des troupes nationales et produit régulièrement des œuvres théâtrales dont la dernière est la pièce "la colère du Bey".

Mascara : Riche programme artistique à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh

La Maison de la culture "Abi Rass Ennaciri" de Mascara a élaboré un riche programme artistique à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh "Yennayer". Ce programme, concocté en coordination avec la direction de la Culture et des Arts, comprend l'organisation d'expositions dédiées aux us et coutumes liés à la célébration du Nouvel An amazigh dans la wilaya de Mascara, ainsi que d'autres mettant en valeur les produits artisanaux faisant la renommée de la région, notamment les habits traditionnels et les articles confectionnés à base d'alfa et de doum. également une exposition de tableaux à l'huile illustrant les différentes facettes de la célébration de cette authentique fête patrimoniale sera organisée. Le programme, qui sera lancé à partir de mercredi prochain à la Maison de la culture et sur la place "Vivre ensemble en paix", dans la ville de Mascara, inclut aussi l'organisation de soirées musicales de styles gnawi et berbère, animées par les troupes "Aïssaoua" de Mascara et "Attarab Al-Assili" de la wilaya de Sidi Bel-Abbes.

R.C

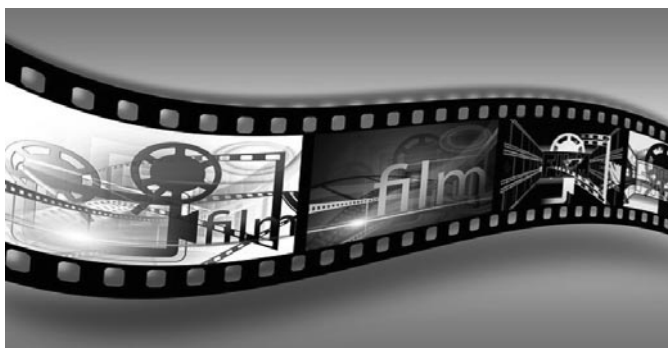
Sidi Bel-Abbes: Les bibliothèques publiques célèbrent la Journée mondiale du braille

Les bibliothèques publiques de la wilaya de Sidi Bel Abbès, à leur tête la Bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed El Kabati", poursuivent les activités organisées à l'occasion de la Journée mondiale du braille, célébrée le 4 janvier de chaque année. S'étalant tout au long de la semaine en cours, cette manifestation se caractérise par une série d'initiatives visant à promouvoir la culture de l'inclusion et à renforcer le droit d'accès au savoir au profit des personnes non voyantes et mal-voyantes. Dans ce cadre, une rencontre-débat a été organisée avec la participation d'enseignants, de chercheurs et de représentants de la société civile. Les échanges ont porté sur les perspectives d'avenir des personnes non voyantes, en mettant l'accent sur la nécessité de renforcer la coordination entre les institutions culturelles et les associations actives, afin de favoriser l'intégration de cette catégorie dans la vie culturelle et intellectuelle. Les activités de la semaine portent également sur les mécanismes de soutien à la lecture en braille ainsi que sur l'enrichissement des fonds des bibliothèques publiques en ouvrages destinés à cette catégorie. Parallèlement à ces activités, inscrites dans le cadre du programme du ministère de la Culture et des Arts en faveur de la promotion de la culture de l'inclusion et de l'accès au savoir pour les personnes non voyantes, des initiatives solidaires ont été enregistrées, notamment le don de livres et de Co-rans en braille aux bibliothèques publiques, traduisant une prise de conscience croissante de l'importance du soutien à cette catégorie et de la garantie de son droit à la lecture et au savoir.

R.C

7Art : La revue "perspectives cinématographiques" revisite le cinéma algérien et la mémoire nationale

La revue "Afak Cini-maïya" (perspectives cinématographiques), publiée par le Laboratoire de l'indexation des films révolutionnaires dans le cinéma algérien de l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella, propose dans son numéro 18, un ensemble de contributions abordant la relation entre le cinéma algérien et la mémoire nationale et son rôle dans sa préservation à l'ère du développement technologique et des moyens de communication modernes. Dans un article intitulé "Le cinéma algérien et la mémoire", la revue met en évidence le rôle du cinéma en tant que réservoir intellectuel, cognitif et créatif, rassemblant l'ensemble des événements et faits liés à la société algérienne. Cela a permis aux cinéastes de s'en inspirer pour réaliser des films qui se sont distingués aux niveaux arabe et international. Une autre étude, intitulée "



Le cinéma entre représentation et transformation : enjeux de l'identité et de la mémoire à l'ère de la mondialisation et de l'intelligence artificielle", met en lumière le rôle du cinéma dans la production de la conscience collective et la sauvegarde de la mémoire, en insistant sur la contribution du cinéma algérien à la documentation de l'histoire et à la préservation de l'identité nationale, malgré la large diffusion des tech-

nologies modernes. La revue comprend également des communications scientifiques portant sur les principales œuvres artistiques algériennes inspirées de l'histoire nationale, l'importance de l'exploitation du patrimoine dans les productions télévisuelles en tant que source essentielle pour les scénaristes et les réalisateurs, ainsi que le rôle du cinéma de la diaspora pour faire connaître l'identité algérienne au

monde à travers des œuvres cinématographiques remarquables. Le lecteur trouvera également diverses études scientifiques traitant de thèmes tels que "Le scénario entre narration romanesque et récit cinématographique" et "Le cinéma et les autres supports artistiques", en plus de sujets liés à la créativité artistique et aux technologies modernes.

R.C

The Rip : La bande-annonce avec Ben Affleck et Matt Damon dévoilée

Netflix a diffusé la bande-annonce de The Rip, le nouveau thriller de Joe Carnahan avec Ben Affleck et Matt Damon. Le duo préféré d'Hollywood est de retour, mais les enjeux n'ont jamais été aussi mortels. The Rip, un thriller criminel explosif qui réunit Ben Affleck et Matt Damon dans une plongée sombre et survitaminée au cœur de la pègre de Miami. Réalisé par Joe Carnahan, le film convoque l'intensité brute des polars cultes des années 70 comme Serpico tout en proposant un dilemme moral contemporain aux enjeux vertigineux. L'intrigue se concentre sur le lieutenant Dane Dumars (Damon) et le sergent-détective JD Byrne (Affleck), partenaires de longue date au sein d'une unité tactique antidrogue. Lors d'une descente dans une planque délabrée, l'équipe met la main sur des millions de dollars en liquide de cartels, impossibles à tracer. Ce qui s'annonçait comme un triomphe pour le service vire très vite au cauchemar claustrophobe, à mesure que la cupidité et la paranoïa s'installent. Tandis que les forces extérieures — criminelles comme politiques — convergent vers cette découverte, le lien presque « télépathique » entre les deux hommes se fissure, au point qu'ils ne savent plus s'ils peuvent faire confiance à leurs collègues, ni même l'un à l'autre. Autour de ce duo de tête gravite un ensemble d'acteurs ultra-solide, dont Steven Yeun, Teyana Taylor, Sasha Calle et Kyle Chandler. Porté par la mise en scène viscérale, si reconnaissable, de Carnahan et un scénario qui explore la frontière ténue entre devoir et tentation, The Rip s'impose déjà comme le premier grand événement cinéma de l'année pour Netflix, avec une sortie annoncée le 16 janvier sur la plateforme.

N.C

TÉLÉ

TF1 **Elsbeth**
20h10



L'avocate perspicace Elsbeth se retrouve plongée au cœur d'une énigme meurtrière lorsqu'elle assiste, avec le musicien écossais Angus, à un meurtre diffusé à travers une installation d'art vidéo innovante.

france 2 **Il était deux fois**

21h10



2013. La capitaine Gabrielle Moscato est sur l'enquête la plus importante de sa vie. Après trois mois, elle décide de tout reprendre à zéro mais, elle s'endort dans une chambre d'hôtel pour se réveiller... en 2025.

TF1 **SÉRIES FILMS**
21h10 **Creed : l'héritage de Rocky Balboa**



Adonis Johnson, fils illégitime du célèbre boxeur Apollo Creed, grandit dans un centre d'accueil après une enfance tumultueuse. Recueilli par Mary Anne Creed, la veuve d'Apollo, il vit dans l'ombre d'un héritage prestigieux.

T18 **Le crime lui va si bien**

20h55



Au départ, la capitaine Gaby Molina n'était pas du tout censée s'occuper de cet accident de voiture mortel dans un virage réputé dangereux en rase campagne, cela est plutôt du ressort des gendarmes.

VISION



RMC STORY **Le Pacte des loups**

21h10



La terre du Gévaudan est plongée dans l'effroi. Une créature mystérieuse sème la terreur parmi les villageois en attaquant notamment des bergères et des enfants, dont les corps sont retrouvés mutilés par les griffes de la bête.

6ter **Rock**
21h10



Le général Francis Hummel est profondément affecté par les injustices endurées par les vétérans de l'armée américaine, des soldats qui ont sacrifié leur vie pour leur pays, mais qui sont désormais ignorés et oubliés.

RMC LIFE **Cold Case**
21h10



Après le suicide de Ramon Delgado, un petit escroc, l'inspectrice Lilly Rush est appelée à rouvrir une enquête non résolue sur le meurtre de Martha Puck, une femme de 33 ans abattue dans le dos en 1989.

Depuis sa chute : Evangeline Lilly révèle souffrir de graves lésions cérébrales



Elle n'exclut pas de mettre un terme à sa carrière. L'actrice canadienne Evangeline Lilly a révélé qu'elle souffrait de graves lésions cérébrales depuis plusieurs mois après avoir subi une commotion cérébrale en mai dernier. La comédienne de 46 ans s'était évanouie en vacances, avant de chuter et de taper la tête contre un rocher.

"quand j'ai perdu connaissance, j'ai eu l'air de mourir. Il a eu très peur. Mes yeux se sont réveillés et je me sentais complètement vide", avait-elle raconté sur le réseau social Substack quelques jours après l'accident, partageant des photos de son visage ensanglanté. Huit mois plus tard, le verdict médical est tombé. "J'ai donc des lésions cérébrales suite au traumatisme crânien, et peut-être d'autres facteurs", a-t-elle révélé dans une vidéo Instagram, évoquant une mauvaise nouvelle. « Presque toutes les zones de mon cerveau fonctionnent à capacité réduite », a tenté de simplifier Evangeline Lilly.

"Mais ce n'est pas grave, ajoute l'actrice. Mon déclin cognitif depuis que je me suis fracassé le visage m'a aidé à ralentir et à terminer l'année 2025 plus sereinement. Mon objectif est maintenant d'en déterminer la cause avec les médecins, puis d'entreprendre le travail difficile de guérison, ce qui ne m'échappe guère car j'ai l'impression de ne faire que ça". "Tu es une guerrière. Rien - pas même cela - ne te vaincra, mon amie", a écrit sur Instagram, l'actrice Michelle Pfeiffer, sa partenaire de scène dans la saga Marvel.

Avant son accident, Evangeline Lilly avait mis sa carrière d'actrice entre parenthèses depuis trois ans et son dernier rôle était dans le film Marvel de 2023, 'Ant-Man et la Guêpe'. La comédienne de 46 ans s'était fait connaître du grand public pour son interprétation de Kate Austen dans la série 'Lost', puis de 'Tauriel' dans la trilogie 'Le Hobbit'.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIA
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

| | | | | | | |
|-----|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| I | | | | | | |
| II | | | | | | |
| III | | | | | | |
| IV | | | | | | |
| V | | | | | | |
| VI | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Vague de froid, aujourd'hui et demain, sur plusieurs wilayas du pays

Une vague de froid affecte, aujourd'hui et demain, plusieurs wilayas du pays, avec des températures minimales oscillant autour de -5 C, a indiqué, hier, un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de la météorologie (ONM). De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne le sud de Tlemcen, Naâma, nord d'El Bayadh, nord de Laghouat, nord de Djelfa, Batna et le nord de Khenchela, où les températures maximales oscilleront entre 4 C et 6 C tandis que les minimales afficheront jusqu'à -5 C, selon la même source.

DOUANES

Saisie d'armes artisanales et d'équipements sensibles

Les services des Douanes ont saisi, au cours du troisième trimestre de l'année 2025, d'importantes quantités de drogues, dans des opérations distinctes à travers l'ensemble du territoire national, selon un bilan publié par la Direction générale des Douanes (DGD). "Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de contrebande, de trafic illicite et de criminalité transfrontalière, les brigades douanières opérationnelles ont saisi, au cours du troisième trimestre de l'année écoulée, d'importantes quantités de drogues, et ce, dans le cadre de l'exercice de leurs missions de protection à travers l'ensemble du territoire douanier, en étroite coordination avec les différents corps de sécurité", a indiqué la DGD, dans le dernier numéro de la revue des Douanes.

Selon le bilan, 3,587 millions d'unités de comprimés psychotropes, plus de 2.214 kg de kif traité et 151,403 kg de cocaïne, ont été saisis. Le bilan fait également état de la saisie de 15.815 litres de boissons alcoolisées, plus de 107.000 paquets de cigarettes et 4513 kg de tabac.

Par ailleurs, les brigades douanières ont procédé à la saisie de six armes à feu, de 623 unités de munitions, et de plus de 116.000 unités de pétaards et de produits pyrotechniques. Aussi, dans le cadre de la lutte contre la spéculation et la contrebande de produits de consommation subventionnés, et pour garantir la stabilité des prix et du marché national, de préserver le pouvoir d'achat du citoyen et d'assurer son approvisionnement en différents produits de consommation, les services des Douanes ont saisi, durant la période allant de juillet à septembre 2025, 41.580 kg, plus de 12.000 litres de produits subventionnés, et de 74.934 litres de carburant.

LA NATION

Mercredi 07 Janvier 2026

HORAIRE DES PRIERES

| SOBH | DOHR | ASSER | MAGHREB | ICHA |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 06:19 | 12:50 | 15:25 | 17:43 | 19:12 |

Météo

| | | | |
|-------------|----|------------|----|
| Alger | 14 | Tizi Ouzou | 08 |
| Tiaret | 08 | Béjaïa | 15 |
| Constantine | 11 | Oran | 15 |

TRAFIC DE DROGUE À ALGER Arrestation de 9 individus appartenant à des réseaux criminels

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de neuf individus repris de justice, appartenant à des réseaux criminels organisés spécialisés dans le trafic de drogue et de psychotropes, a indiqué, lundi, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre d'affaires distinctes traitées au cours de la semaine écoulée, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par les brigades mobiles de la police judiciaire de Djasr Kasentina, Bir Mourad Raïs et El Hammamet, ainsi que la brigade de la police judiciaire de Hussein Dey, ont procédé à l'arrestation de neuf (9) individus, dont une femme, activant au sein de réseaux cri-

minels organisés spécialisés dans le trafic de drogue et de psychotropes", a précisé la même source. Ces opérations ont également permis "la saisie de plus d'un (1) kg de kif traité et de 1665 comprimés psychotropes, ainsi que d'une somme d'argent en monnaie nationale de 58,8 millions de centimes provenant du trafic de ces poisons", a ajouté le communiqué. "En coordination avec le parquet territorialement compétent, les opérations policières ont été planifiées au niveau de ces foyers criminels, avec perquisition des domiciles des suspects, ce qui a permis leur arrestation et celle de leurs complices", a affirmé la même source, précisant que "les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, conformément aux dossiers de procédures pénales".

PRIX DE LA "CESAO" DU CONTENU NUMÉRIQUE ARABE

Lancement d'un appel à candidature

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de l'appel à candidature pour la participation à la 5e édition du prix "CESAO" du contenu numérique arabe pour le développement durable, invitant les intéressés à déposer leurs dossiers avant le 25 février prochain. Ce prix organisé par la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO), en collaboration avec le World Summit Awards (WSA), est ouvert aux entreprises et aux jeunes entrepreneurs qui ont développé des applications ou des solutions numériques qui mettent en relief un impact social et économique concret sur la société, a précisé la même source. Pour s'informer des conditions de participation, des critères de candidature et des règles du prix, les candidats intéressés

peuvent consulter la page officielle du Prix dans les deux langues arabe et anglaise, via les liens suivants: <https://www.unescwa.org/ar/events/escwa-digital-arabic-content-award-2025-2026> et <https://www.unescwa.org/events/escwa-digital-arabic-content-award-2025-2026>, ajoute le communiqué. Les candidats peuvent également déposer les dossiers de candidature exclusivement via la plateforme électronique dédiée à cet effet, au plus tard, le 25 février prochain, via le lien suivant: <https://escwa.icnm.net/Signon/ESCWA-DAC/2025/>. Dans le cadre de la coordination et du suivi de la participation algérienne à cette édition, le ministère invite dans son communiqué les candidats à aviser ses services de leur inscription à ce Prix, via l'adresse e-mail: dgsi@mpt.gov.dz", selon la même source.

ANPDP)

Le recrutement de contrôleurs et d'auditeurs lancé

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement d'une opération de recrutement de 60 contrôleurs et de 60 auditeurs, en vue de renforcer ses capacités humaines, afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions de contrôle et d'audit. Cette opération de recrutement "s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des efforts de l'Etat visant à renforcer le système de protection des données à caractère personnel, à consacrer les principes de la légalité et de la transparence dans leur traitement, et à consolider les capacités humaines de l'ANPDP, afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions de contrôle et d'audit", précise la même source. Cette opération qui s'inscrit également dans la dynamique que connaît l'autorité nationale, "vise à se mettre au diapason

de l'évolution rapide de la numérisation et à renforcer la culture de conformité aux règles de protection des données à caractère personnel, en vue de contribuer à instaurer la confiance entre les différents acteurs et opérateurs". "Les nouvelles recrues seront chargées des missions de contrôle et d'audit au niveau des établissements publics et privés, ainsi qu'auprès des personnes physiques qui traitent les données à caractère personnel, et ce dans le but de s'assurer du respect de la législation et de la réglementation en vigueur dans ce domaine et de garantir la protection des droits des individus et de leurs libertés fondamentales", note le communiqué. A ce propos, l'ANPDP a informé que de plus amples détails sur les conditions de recrutement et les modalités de participation seront disponibles sur son site électronique www.anpdp.dz.

HADJ 2026

Obligation pour les candidats de déclarer leur état de santé

Le chef de la délégation médicale de la Mission algérienne pour le Hadj (1447H-2026), Dr Mahmoud Dahmane, a souligné l'obligation pour les candidats de déclarer leur état de santé et de s'assurer qu'ils ne souffrent d'aucune des maladies listées, conformément aux nouvelles conditions sanitaires établies par le ministère du Hadj et de la Omra du Royaume d'Arabie saoudite. Dans une déclaration lors d'une journée de sensibilisation organisée par l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) à l'établissement hospitalier Sidi M'hamed Bouchenafa, dans la commune de Mohamed Belouizdad (Alger), le chef de la délégation médicale a appelé l'ensemble des candidats au Hadj à passer les examens médicaux et à déclarer toute maladie physique ou mentale



dont ils souffrent, en se présentant aux commissions médicales dans les centres de santé des 58 wilayas. A cette occasion, il a apporté des éclaircissements sur les vaccins obligatoires, notamment celui contre la méningite, désormais requis pour cette saison, sauf pour les candidats ayant accompli la Omra dans les cinq dernières années. Il a également rappelé que le certificat de vaccination contre la

Covid-19 fait partie des conditions sanitaires fixées par le ministère saoudien du Hadj et de la Omra pour cette saison, pour les pèlerins âgés de plus de 65 ans. Les maladies à déclarer cette saison comprennent: "l'insuffisance rénale nécessitant une dialyse, l'insuffisance cardiaque avancée, les maladies pulmonaires chroniques requérant une oxygénothérapie, la cirrhose hépatique avancée et les maladies

neurologiques ou psychiatriques graves". Il s'agit également de "la sénilité accompagnée de démence, la grossesse durant le dernier trimestre ou les grossesses à haut risque, les maladies infectieuses actives, le cancer évolutif ou les cas soumis à des traitements intensifs". "La non-déclaration de l'une des pathologies susmentionnées expose son auteur à l'exclusion de l'accomplissement des rites du Hadj".

PONT HONG KONG-ZHUHAI-MACAO (CHINE)

Pont Hong Kong-Zhuhai-Macao (Chine)

Le poste de contrôle de Zhuhai du pont Hong Kong-Zhuhai-Macao avait enregistré plus de 100 millions de voyages de personnes (entrants et sortants) selon un bilan établi hier, depuis l'ouverture à la circulation de ce mégaprojet en octobre 2018, une étape importante qui reflète les progrès réalisés en matière de connectivité et d'intégration régionales. Ce pont de 55 kilomètres relie la Région administrative spéciale de Hong Kong, la Région administrative spéciale de Macao et la ville de Zhuhai, toutes situées dans le sud de la Chine. En tant que plus long pont-tunnel maritime au

monde, il a considérablement réduit la durée du trajet entre Hong Kong et Zhuhai, ainsi qu'entre Hong Kong et Macao, qui est passée de trois heures à environ 45 minutes. Les résidents de Hong Kong ou de Macao ont effectué plus de 58,73 millions de voyages en passant par le poste de contrôle de Zhuhai, ce qui représente 58,7% du flux total de passagers. En 2025, le poste de contrôle a enregistré 18 millions de passages de résidents des deux régions administratives spéciales, soit une augmentation de près de 300% par rapport à 2019. Ces chiffres démontrent la popularité et la commodité croissantes des voyages touristiques, d'affaires, d'études et de visites familiales. Dans le cadre de la vague "Voyage en Chine" et grâce à la politique de transit sans visa pendant 240 heures mise en place par le pays, un nombre croissant de voyageurs internationaux ont également choisi le poste de Zhuhai comme point de contrôle d'entrée et de sortie, car il est directement relié à l'aéroport international de Hong Kong. En 2025, le poste a enregistré 569.000 voyages de passagers étrangers, en hausse de 28,7% sur un an.

MUSÉE PUBLIC NATIONAL DES FRÈRES MARTYRS BOULAËZ DE KHENCHELA

Un jardin archéologique bientôt ouvert au public

Un jardin archéologique sera "bientôt" ouvert au public dans l'espace extérieur du musée public national des Frères Martyrs Boulaëz, à Khenchela, a déclaré, hier, le directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani. La réalisation et l'aménagement de ce jardin archéologique, accessible « dans les tout prochains jours », s'inscrit dans le cadre d'efforts déployés localement à l'effet de valoriser davantage le patrimoine culturel et civilisationnel de la région, a précisé le même responsable. Il a ajouté

que cet espace archéologique permettra de découvrir un éventail de 78 artefacts variés dont des stèles votives (pierres gravées ou sculptées vouées à des divinités anciennes), des stèles funéraires, des panneaux décoratifs, des éléments architectoniques (murs, colonnes, fragments d'escaliers remplissant des fonctions techniques et esthétiques), remontant à plusieurs ères historiques, notamment les périodes romaines, romaine tardive et numide. Des pièces « représentant des preuves

matérielles de la succession de plusieurs civilisations, à travers les âges, et mettant en valeur la spécificité culturelle locale à travers les symboles et les inscriptions uniques qui les distinguent », a encore souligné le directeur de la culture. Il a assuré que la plupart des pièces archéologiques qui orneront le jardin archéologique ont été acheminées au musée après avoir été récupérées par les autorités judiciaires et sécuritaires dans le cadre de la lutte contre le commerce et le trafic d'antiquités.

ERRATUM

Il faut lire que les numéros des éditions de LA NATION du Dimanche 04/01/2026, Lundi 05/01/2026 et Mardi 06/01/2026 sont respectivement 3671, 3672 et 3673 et non 3670, 3671 et 3672.